

## 9e Session de la Conférence des Parties à la Convention sur les zones humides (Ramsar, Iran, 1971)

« Les zones humides et l'eau : richesse pour la vie, richesse pour en vivre »

Kampala, Ouganda, 8 au 15 novembre 2005

## Résolution IX.25

## Remerciements au pays hôte

- 1. ÉTANT RÉUNIE pour la première fois sur le sol africain ;
- 2. PLEINEMENT CONSCIENTE des efforts et des fonds considérables qu'a exigé l'organisation d'une session de la Conférence des Parties contractantes ;
- 3. NOTANT AVEC SATISFACTION les efforts couronnés de succès déployés par les autorités ougandaises pour que la COP soit aussi réussie que possible, notamment les dispositions qu'elles ont prises pour que des visas puissent être délivrés à l'arrivée, à l'aéroport, pour faciliter la venue d'un grand nombre de participants;
- 4. RENDANT HOMMAGE aux efforts menés par les autorités ougandaises pour organiser un Dialogue ministériel informel parallèlement à la tenue de la COP9;
- 5. SE FÉLICITANT des informations détaillées qui lui ont été fournies par l'Ouganda sur ses efforts exemplaires déployés pour garantir la mise en œuvre effective de la Convention;
- 6. RECONNAISSANT la politique et la pratique bien connues et bien établies de l'Ouganda en matière de conservation des zones humides et de gestion durable des ressources naturelles, notamment son intention d'inscrire un nombre important de nouveaux sites Ramsar dans un avenir proche;

## LA CONFÉRENCE DES PARTIES CONTRACTANTES

- 7. FÉLICITE l'Ouganda pour ses initiatives audacieuses dans le domaine de l'utilisation rationnelle et de la conservation des zones humides, ainsi que de la gestion durable des ressources naturelles.
- 8. SIGNALE la « Déclaration de Kampala » issue du Dialogue ministériel informel, et qui sera jointe en annexe au Rapport de la présente session de la Conférence des Parties.
- 9. EXPRIME sa très sincère gratitude au gouvernement de l'Ouganda et, en particulier, au ministère de l'Eau du Territoire et de l'Environnement pour les dispositions qu'ils ont prises afin d'offrir un cadre idéal au travail de la COP.

- 10. EXPRIME EN OUTRE ses remerciements chaleureux aux organisations non gouvernementales et aux entités du secteur privé de l'Ouganda qui ont participé à l'organisation de cette session, aux membres du personnel local qui, à divers titres, ont contribué au succès de la COP, ainsi qu'au peuple de l'Ouganda pour la chaleureuse hospitalité qu'il a témoignée à tous les participants.
- 11. EXPRIME ENFIN sa satisfaction aux autres Parties contractantes, de même qu'aux ONG et aux entreprises du secteur privé des autres pays qui ont aidé le pays hôte et le Secrétariat de Ramsar à organiser la COP9 de Ramsar.